



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réalisation de la ligne 17 du futur métro du Grand Paris express

Question orale n° 1196

Texte de la question

Mme Clémentine Autain appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la réalisation de la ligne 17 du futur métro du Grand Paris express qui reliera les gares de Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot, traversant 13 communes et 3 départements au Nord-Est de l'Île-de-France. Cette ligne de métro est très attendue par les habitants de ces territoires, fortement défendue par les élus locaux et à juste titre. Il s'agit de permettre enfin une circulation fluidifiée et des gains de temps considérables pour des trajets dits « de banlieue à banlieue », mais aussi pour rejoindre des pôles d'activité autour de Paris. Éluée de Sevrans, Tremblay et Villepinte, Mme la députée est particulièrement attentive à la réalisation de ce projet qui doit permettre de relier la zone du Grand Roissy à l'agglomération parisienne, de faciliter l'accès au parc des expositions de Villepinte, et surtout de désengorger le RER B particulièrement saturé avec ses plus de 900 000 usagers quotidiens. Depuis des années, on se bat pour que la priorité des moyens publics soit donnée aux transports du quotidien, particulièrement à la rénovation du RER B, plutôt qu'à des projets comme le CDG express, ce train des riches dont les habitants n'auraient tiré aucun avantage. Après l'annulation du projet *Europa City* sur le triangle de Gonesse, pour laquelle Mme la députée s'est battue aux côtés d'habitants, d'élus et de collectifs, la question de la place de la gare sur les terres agricoles du triangle de Gonesse a été posée. Cette ligne a pu être mise en cause dans la mesure où elle était présentée en lien direct avec la réalisation du projet d'immense centre commercial. Néanmoins, les raisons qui ont poussé à mettre au point ce projet de transport public restent inchangées et c'est pourquoi elle l'interroge sur la réalisation de la ligne 17, dans un délai raisonnable. Le secteur de la transition écologique offre des possibilités d'emplois considérables. Ces terres peuvent être l'opportunité de placer au centre d'un projet de transformation urbaine la question écologique ; dans ce projet la réalisation de la ligne 17 aurait toute sa place. Des alternatives existent : le projet CARMA a été mis sur la table dès les débuts de la réflexion. Issue d'un élan citoyen, cette proposition est plus que jamais d'actualité. Ce projet valorise une économie circulaire, avec maraîchage et recycleries ou encore espaces de formation aux métiers de l'environnement. Elle croit qu'il s'agit de la direction à suivre pour les projets qui seront, demain, mis en œuvre sur ces terres agricoles de Gonesse. Elle lui demande s'il peut l'assurer de la volonté du Gouvernement de poursuivre le projet dans un délai rapide pour une amélioration de la mobilité des habitants, dans un sens qui réponde aux enjeux écologiques auxquels on doit faire face.

Texte de la réponse

LIGNE 17 DU FUTUR MÉTRO DU GRAND PARIS

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain, pour exposer sa question, n° 1196, relative à la ligne 17 du futur métro du Grand Paris.

Mme Clémentine Autain. Madame la ministre, ma question porte sur la réalisation de la ligne 17, qui doit relier la gare de Saint-Denis Pleyel et Le Mesnil-Amelot, en traversant treize communes et trois départements du Nord-Est de l'Île-de-France. Cette ligne est très attendue par les habitants et par les élus, qui se sont mobilisés en sa faveur, parce qu'elle va permettre une circulation plus fluide et des gains de temps sur les trajets de

banlieue à banlieue. Elle va aussi nous permettre de rejoindre plus facilement Paris et les pôles d'activité de sa périphérie. Vous imaginez combien, en tant que députée de Sevrans, Tremblay et Villepinte, je suis attachée et attentive à la réalisation de ce projet, qui doit permettre de relier la zone du Grand Roissy à l'agglomération parisienne, de faciliter l'accès au parc des expositions de Villepinte et de désengorger la ligne B du RER, qui, avec 900 000 usagers quotidiens, est aujourd'hui saturée.

Depuis des années, nous nous battons pour que la priorité des moyens publics soit donnée aux transports du quotidien, notamment à la rénovation du RER B, plutôt qu'à certains projets qui ont la faveur de votre gouvernement, tel le Charles-de-Gaulle Express, ce train des riches sans aucun intérêt pour les habitants. Je voudrais à ce sujet saluer Charlotte Blandiot-Faride, maire communiste de Mitry-Mory, qui se bat avec nous contre ce projet de CDG Express et qui a réussi à arracher une victoire non négligeable sur le plan juridique.

Si je vous interroge aujourd'hui sur le sort la ligne 17, c'est parce que nous sommes dans l'incertitude depuis la remise en cause du projet EuropaCity, voulu par la famille Mulliez, qui pose la question de l'opportunité de la création, non seulement d'un arrêt de la ligne au triangle de Gonesse, mais de toute la ligne, dans la mesure où ce projet était présenté comme directement lié au projet Europa City. J'aimerais que vous nous donniez aujourd'hui la garantie qu'il n'y a pas de lien entre le projet de ligne 17 et l'aménagement du triangle de Gonesse voulu par la famille Mulliez, ce projet de grand complexe commercial contre lequel je me suis particulièrement mobilisée, l'enjeu de mobilité qui a présidé à ce projet de ligne 17 restant à mon sens inchangé.

Pouvez-vous aujourd'hui nous confirmer que cette ligne sera réalisée et nous indiquer dans quel délai ? J'attends ici un engagement fort de la part du Gouvernement, ainsi que sur l'avenir du triangle de Gonesse. Pour ma part, je défends le projet de coopération pour une ambition agricole, rurale et métropolitaine d'avenir, ou projet CARMA, un projet d'économie circulaire qui permet de préserver les terres agricoles, comportant à la fois du maraîchage, du recyclage et de la formation aux métiers de l'environnement. Sur cette question fondamentale pour l'Île-de-France, j'aimerais bien avoir votre sentiment, voire votre engagement.

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée du logement.

Mme Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du logement. Votre question porte à la fois sur le Charles-de-Gaulle Express et, surtout, sur l'avenir de la ligne 17.

En ce qui concerne le Charles-de-Gaulle Express, je rappelle simplement que son objectif est de favoriser le report modal de la route vers la voie ferrée et de renforcer l'attractivité de la région capitale. Je rappelle par ailleurs que ce projet prévoit 500 millions d'euros d'investissement en faveur de la modernisation de la ligne B du RER, qui est bien une ligne du quotidien.

La ligne 17 devait en effet desservir EuropaCity : c'était un signe de notre souhait de mieux connecter le triangle de Gonesse au grand réseau de transports franciliens. À l'issue du conseil de défense écologique du 7 novembre 2019, le Gouvernement a annoncé l'abandon d'EuropaCity, mais ça ne veut pas dire que nous allons abandonner ce territoire. Dès le 14 novembre 2019, Francis Rol-Tanguy était ainsi chargé d'élaborer une stratégie d'aménagement et de développement durable pour cette partie sud-est du département du Val d'Oise. À partir des propositions dans le domaine des transports en commun et du fret contenues dans le rapport que M. Rol-Tanguy nous a remis en 2020, le Gouvernement a mandaté le préfet du Val-d'Oise pour préparer avec les élus locaux un plan d'action qui sera présenté, étudié et mis en œuvre.

En ce qui concerne la ligne 17 elle-même, je peux vous confirmer que sa réalisation est maintenue telle qu'elle est prévue au schéma d'ensemble du Grand Paris. Cette ligne de 27 kilomètres traversera bien les 13 communes des départements de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise et de Seine-et-Marne qui étaient prévues et facilitera le quotidien de près de 600 000 habitants. La crise sanitaire aura un impact sur le calendrier de réalisation de cette ligne comme des autres : cela fait l'objet d'études en cours dont les résultats seront connus d'ici l'été prochain. Il convient en outre d'être attentif aux suites du recours contentieux exercé contre l'autorisation environnementale de cette ligne 17, qui risquent évidemment d'avoir un impact sur la réalisation du

projet.

M. le président. La parole est à Mme Clémentine Autain.

Mme Clémentine Autain. Je retiens que l'État s'engage sur le projet de ligne 17, que la question de la gare du triangle de Gonesse reste entière et que le Gouvernement est favorable au projet de CDG Express. Je maintiens que c'est un train pour les riches – 24 euros le trajet ! –, au détriment des investissements nécessaires à la ligne RER B, indispensable pour la qualité des transports du quotidien des Franciliens.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1196

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2021](#)

Réponse publiée le : 13 janvier 2021, page 34

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 janvier 2021](#)